



Déclaration CSE du 23 mars 2022

☎ 0387207536 / 0608756243
Web <http://tdf-UNSA.org>
🐦 <http://twitter.com/TdfUNSA>

Le 23 mars 2022

Monsieur le Président,

A partir de la semaine prochaine nous allons renégocier l'accord « Qualité de Vie au Travail ». Sur ce thème qui lui est cher, l'UNSA souhaite que les discussions aboutissent à un engagement de la direction sur des mesures concrètes qui prennent en compte tous les aspects de la vie au travail.

Pour l'UNSA la QVT est l'affaire de tous au sein de l'entreprise. Elle englobe un grand nombre de thématiques : elle vise d'abord le travail lui-même, son contenu, ses conditions matérielles d'exercice, son organisation, mais aussi le système de relations sociales dans lequel il s'insère, le pouvoir d'agir des individus et de donner du sens à leurs actions, la reconnaissance du travail accompli et les perspectives de développement au sein de l'entreprise. En résumé c'est la capacité qui est donnée à chacun de faire du bon travail dans de bonnes conditions.

La QVT concerne d'abord l'amélioration des conditions de travail pour les salariés. Mais elle a de ce fait des effets positifs sur la performance globale de l'entreprise. Aussi au travers de cette négociation, l'UNSA considère que l'entreprise doit se préoccuper, pour le bénéfice de tous, des besoins fondamentaux des collaborateurs au travail qui stimulent leur engagement : ambiance, culture d'entreprise, reconnaissance, valorisation, compétences, relation à autrui, soutien social, autonomie, responsabilisation, égalité, droit à l'erreur, ...

Lors des discussions qui se tiendront entre les Organisations syndicales et la Direction, l'UNSA insistera notamment sur plusieurs aspects que nous considérons indispensables :

- L'implication des salariés dans l'amélioration de leur travail au quotidien. En effet, nous estimons qu'ils sont les plus à même de supprimer les irritants, trouver des solutions adéquates. Il est aussi ici question de gagner en autonomie. Ils doivent participer à des espaces de discussion et surtout être écoutés car ils sont le mieux placé pour améliorer leur propre travail.
- La prise en compte de la charge de travail. Dans bien des cas, le salarié, qu'il soit en surcharge ou en sous-charge de travail, est pris dans une spirale néfaste qui l'empêche de réagir correctement face aux autres acteurs de son environnement professionnel ou personnel. Cela peut entraîner dans certains cas des problèmes de santé tel que le burn-out ou l'épuisement mental.
- L'identification et la mise en œuvre de critères concrets permettant d'acter réellement la politique QVT de l'entreprise.

- La reconnaissance des efforts fournis qui a également un impact fort sur l'engagement au travail, et donc directement sur la performance de l'entreprise ;
- Une politique RH pro-active, anticipant les problèmes globaux et individuels, afin de trouver des solutions humaines plutôt que de laisser pourrir des situations difficiles.

Nous espérons donc que cette négociation aboutira à des mesures qui auront un réel impact sur la façon dont l'ensemble des salariés ressentent leur implication et leur intégration dans l'entreprise.



« Il n'est pas de punition plus terrible que le travail inutile et sans espoir » - Camus.

L'UNSa un syndicat à votre écoute